

LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN ANNONCE DE NOUVELLES INITIATIVES POUR FAVORISER LA DIFFUSION DE PRODUITS CULTURELS FRANCOPHONES

Monsieur Mauril Bélanger, secrétaire parlementaire au Patrimoine canadien, a annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, de nouvelles mesures en vue de favoriser la diffusion de produits culturels francophones au Canada. Il a également rendu public le Rapport du Forum sur la collaboration dans l'espace culturel francophone au Canada.

M. Bélanger a annoncé l'octroi d'une somme de 150 000 \$, répartie sur deux ans, à la Fédération culturelle canadienne-française pour la création d'une Équipe pluridisciplinaire de relations publiques chargée de faire la promotion, sur les marchés de Montréal et de Québec, du travail des artistes, des créateurs, des producteurs, des diffuseurs, et des distributeurs des secteurs de l'édition et de la chanson-musique provenant de toutes les régions francophones du Canada.

M. Bélanger a en outre annoncé la mise sur pied d'un comité d'experts, représentant les régions de la francophonie canadienne, dont le mandat consiste à concevoir un Espace virtuel de la Francophonie canadienne sur l'Internet. Il a de plus annoncé une révision du Programme d'initiatives culturelles du ministère du Patrimoine canadien. Ce programme constitue l'un des principaux outils du Ministère pour favoriser la diffusion des arts partout au pays.

" Le gouvernement canadien reconnaît le caractère unique et distinct de la culture québécoise et les besoins et particularités des communautés francophones dans les autres régions du Canada. Le gouvernement a demandé récemment au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'évaluer l'état de santé des services de radiodiffusion en langue française dans les communautés de minorités francophones. Cette mesure, jumelée à celles annoncées aujourd'hui, témoigne de la volonté du gouvernement du Canada de consolider la culture francophone comme composante fondamentale de la diversité culturelle canadienne " a déclaré M. Bélanger.

Le ministère du Patrimoine canadien a mis sur pied un Comité directeur dont le mandat est d'assurer le suivi des recommandations découlant du Forum sur la collaboration dans l'espace culturel francophone.

Le Forum a eu lieu à Montréal les 27 et 28 avril. Il a réuni des participants des milieux artistiques et culturels ainsi que des représentants des gouvernements, des agences et des sociétés d'État. Le Rapport du Forum est disponible sur le site web à l'adresse suivante : www.pch.gc.ca.

Le financement des projets était prévu dans le budget fédéral déposé en février 2000 et s'inscrit dans le cadre financier déjà en place.

Renseignements :

Catherine Gagnaire
Adjointe aux communications
Cabinet de la ministre du Patrimoine canadien